

Guénange

La Société nautique de Basse-Moselle s'est mise à l'eau il y a soixante ans

Par Le Républicain Lorrain – 09 juil. 2022 min



De nombreux invités et les 80 adhérents ont fêté l'anniversaire de la SNBM.

L'aventure de la Société nautique de Basse-Moselle (SNBM) débute en 1954 par la proposition de création d'un centre nautique à Guénange sous l'impulsion de M. Desjardins, ancien commandant de marine. Après un essai de navigation à la voile, l'accord de principe de création d'un cercle nautique est pris en 1955. La nouvelle entité s'installe à la place de l'ancienne piscine de la commune.

Il faudra néanmoins attendre le 13 juillet 1962 pour l'acte de naissance légal, avec l'inscription du club au tribunal de Thionville.

Labellisée par la Fédération française de voile école de compétition double et solitaire, école de sport dériveur et club sport loisir, la SNBM propose l'initiation, le perfectionnement, la compétition, ainsi que la navigation de loisir. L'école de voile est ouverte les mercredis et samedis, et durant toutes les vacances scolaires.

Sa flotte se compose de nombreux types de bateaux (Optimist, Laser, 420, 470), ainsi que de sept caravelles.

La SNBM est affiliée à la Fédération française de sport adapté depuis le 5 mai 2022. « Nous avons établi un partenariat avec l'institut médico-éducatif de Pierrevillers depuis 2017, et avons organisé de nombreuses journées de découverte pour les personnes en situation de handicap psychique et mental, en collaboration avec le CDSA de Moselle », explique le président Roger Holtz.